

Plan Local d'Urbanisme

Révision générale

TOME II

DOSSIER ANNEXE

Pièce n° 5.1.c

Assainissement des eaux pluviales



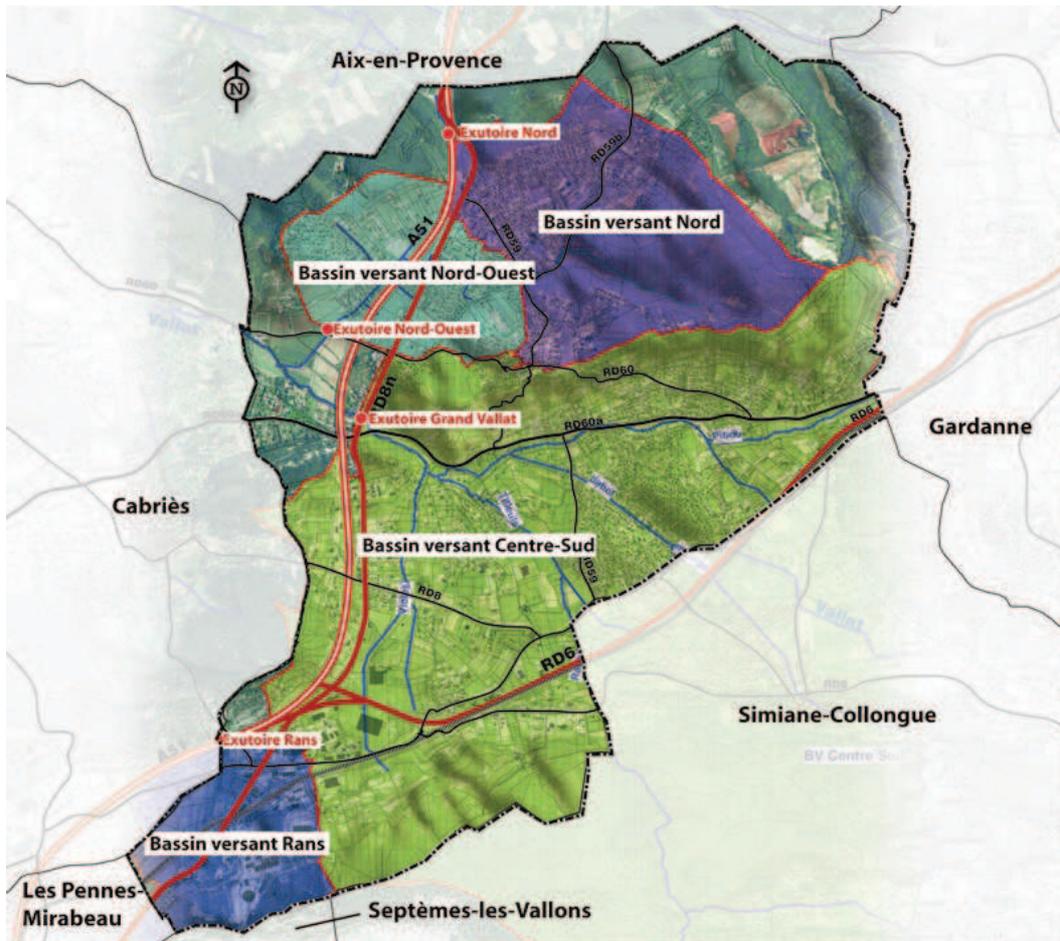
Ville de Bouc Bel Air
Service Urbanisme et Développement
Pôle Municipal de Sauvecanne
04.42.60.68.78
urbanismegrandstravaux@boucbelair.com

Cabinet LUYTON
Le Concorde, 280 av. Foch
83000 TOULON
04.94.89.06.48
christian.luyton@wanadoo.fr



Le réseau pluvial communal

L'organisation de l'hydrographie et des grands bassins versants de Bouc Bel Air est présentée dans la figure ci-dessous.



Sur la commune de Bouc Bel Air, on distingue 3 exutoires, avec 4 principaux bassins versants :

- Bassin versant Nord (3.4 km²) : il se rejette dans la petite Jouine
- Bassin versant Nord-Ouest (1.7 km²) : l'exutoire est le Grand Vallat
- Bassin versant centre sud (32 km²) : l'exutoire est le Grand Vallat
- Bassin versant du Rans (1.8 km²) : l'exutoire est le ruisseau de Rans, affluent du Grand Vallat

Le bassin versant Nord

Ce bassin se décompose en deux sous bassins versants principaux :

- Le bassin versant de Valcros, Bel Ombre et Beausoleil
- Le bassin versant du quartier Saint Anne, Gratianne, village est

Le collecteur principal qui assainit les secteurs Valcros, Bel Ombre et Beausoleil (sous bassin versant n° N0, N4, N6 et N7) a été mis en place dans les années 1970, il s'agit de buses de diamètre 800 et diamètre 1000.

Les buses se rejettent dans un cadre 2.5*1.2m de capacité 12m³/s puis dans un fossé en terre vers une rétention naturelle non entretenue dans le secteur du Clos des Trois pigeon, en bordure de Rd8n.

L'ouvrage exutoire sous la RN8 est une buse de diamètre 800 dont le débit capable est inférieur à 2m³/s.

Le bassin versant Nord Ouest

Ce bassin versant comprend trois ouvrages de traversée de l'A51 drainant le secteur Est

- une buse de diamètre 800mm
- une buse de diamètre 600 mm
- une buse de diamètre 500 mm

Il existe trois bassins de rétentions sur l'amont : bassin de rétention de 500m³ (en aval du terrain de sport du Moussou), un bassin de 600m³ (lotissement Rhin et Danube) et un bassin de rétention sur l'aval de 3000m³

Ce bassin versant comprend aussi les eaux de l'autoroute, de la zone des Revenants, du Clos des Pins et de la Zac des Vergers.

Toutes ces eaux se rejettent dans un cadre rectangulaire bétonné de 1*0.7m. L'exutoire est composé de 2 buses de diamètre 1000mm.

Le bassin versant centre sud dit du Grand Vallat

Ce bassin versant est composé des sous bassins versants des vallats suivants :

- Du vallat de Violési
- Du vallat de Rajol/Tilleul
- Du vallat de Mourgues/Babol

- Du vallat de Pibou

Vallat de Violési

La traversé de l'entreprise Cémex, situé sur le Vallat de Pibou se fait par un passage busé de 140m de longueur environ (diamètre 800 mm en amont et diamètre 1000 mm en aval). Un affluent du Vallat qui draine le secteur de la Salle se rejette juste en amont.

Un bassin de rétention de 9000 m3 est situé au droit de l'avenue Thiers (bassin de rétention des Platanes).

Vallat des Tilleuls

Le quartier est traversé par un ouvrage de franchissement sous la rue Sainte Victoire d'une longueur d'environ 34 m.

L'ouvrage de franchissement du chemin de Sauvecanne est constitué de 2 buses de diamètre 1000mm.

Vallat de Babol

L'ouvrage de franchissement du vallat de Babol est situé au niveau de la confluence des vallats de Pibou et de Babol. Il s'agit d'un cadre de 1.60 m de large et de 1.55 m de hauteur.

Vallat de Violési

Plusieurs bassin de rétentions régulent les eaux pluviales dans ce sous bassin versant :

- Un bassin de rétention de 5600 m3 Zac des Chabauds
- Un bassin de rétention de 1100m3 Décathlon logistique
- Un bassin de rétention de 5000 m3 rond-point des Cayols
- Un bassin de rétention de 17 000m3 Décathlon parc

Le bassin versant de Rans

L'exutoire de ce bassin versant est sous l'A51.

Il a été décidé au terme d'une étude hydraulique de l'ensemble du bassin versant du ruisseau du Rans de procéder à une régulation des débits tout au long du ruisseau. De ce fait, la politique définie

a été de retenir comme débit maximal à l'horizon POS/PLU, au droit de la traversée de l'autoroute A51, un débit de $4.1 \text{ m}^3/\text{s}$ pour un événement pluvial décennal.

Afin d'atteindre cet objectif, plusieurs bassins de rétention ont été préconisés:

- Un bassin de rétention réalisé de 7300 m^3 sur la Zac de la Malle
- Un bassin de rétention réalisé de 2800 m^3 à l'amont de l'autoroute
- Un bassin de dépollution réalisé de 60 m^3
- Un bassin de rétention de 9520 m^3 indiqué en emplacement réservé dans le secteur de Pin Porte Rouge